

PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRU.X**Parts de série E (parts de FNB)****TERP (C\$)/TERP (US\$)****APERÇU DU FNB****True Exposure Investments, Inc.****10 mars 2026**

Le présent document contient des informations clés sur les parts de série E (parts de FNB) du Portefeuille de risque exogène TRU.X (le « **Fonds** »). Vous trouverez de plus amples renseignements sur le Fonds dans son prospectus. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec True Exposure Investments, Inc. (« **TRU.X** ») au 1 844 844-8789 ou au contact@truxinvestments.com ou visitez le site truxinvestments.com.

Avant d'investir, vous devriez évaluer si le Fonds cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Ce Fonds est un fonds commun de placement alternatif. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou appliquer des stratégies de placement qui ne sont pas permises aux autres types de fonds commun de placement. Les caractéristiques précises qui distinguent ce Fonds des autres types de fonds communs de placement comprennent le recours accru aux dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité accrue de vendre des titres à découvert et la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Si elles sont retenues, ces stratégies sont utilisées conformément à ce que prévoient les objectifs et les stratégies du Fonds et, selon les conditions du marché, elles pourraient accélérer le rythme auquel le Fonds perd de la valeur.

BREF APERÇU

DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE	22 octobre 2025	GESTIONNAIRE DU FONDS	True Exposure Investments, Inc.
VALEUR TOTALE AU 28 FÉVRIER 2026	42 596 712 \$	GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE	Inukshuk Capital Management Inc.
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)*	s.o.	DISTRIBUTIONS	Revenu net et remboursement de capital, sur une base mensuelle; gains en capital, en décembre

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (12 MOIS SE TERMINANT LE 28 FÉVRIER 2026)

SYMBOLE BOURSIER	TERP (C\$)/TERP (US\$)
BOURSE	Bourse de Toronto (TSX)
MONNAIE	Dollar canadien

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (12 MOIS SE TERMINANT LE 31 FÉVRIER 2026)

COURS DU MARCHÉ (\$ CA)*	s.o.	COURS DU MARCHÉ (\$ US)*	s.o.
VALEUR LIQUIDATIVE (\$ CA)*	s.o.	VALEUR LIQUIDATIVE (\$ US)*	s.o.
ÉCART MOYEN ENTRE LES COURS ACHETEUR ET VENDEUR (\$ CA)*	s.o.	ÉCART MOYEN ENTRE LES COURS ACHETEUR ET VENDEUR (\$ US)*	s.o.

*Cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

Pour obtenir des renseignements plus à jour sur le bref aperçu, les opérations et l'établissement du prix, visitez truxinvestments.com.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans des positions acheteur et vendeur de fonds négociés en bourse (« **FNB de marché** ») axés sur des secteurs, des facteurs et des marchés, de même que dans des FNB de marché qui détiennent des lingots d'or, des titres du Trésor américain et des contrats à terme VIX, afin, dans un premier temps, de préserver le capital des investisseurs, puis de le faire croître au fil des chocs de niveau sociétal que connaît le marché. Le Fonds peut avoir recours à un effet de levier par l'emprunt d'espèces et des ventes à découvert pouvant atteindre jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative ainsi qu'en investissant dans des produits dérivés.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 28 février 2026. Les placements du Fonds varieront.

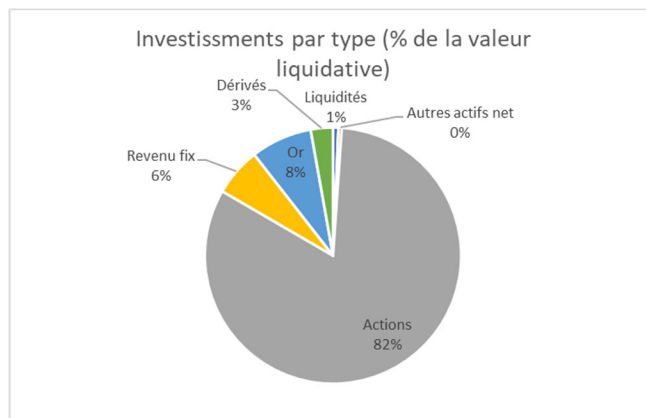
DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS	% de la valeur liquidative	RÉPARTITION DES PLACEMENTS
----------------------------------	-----------------------------------	-----------------------------------

CI Gold Bullion Fund	7.81%
bons du Trésor américain	6.13%
Walmart Inc.	5.63%
Costco Wholesale Corp	4.50%
NVIDIA Corp	4.49%
Apple Inc.	3.88%
The Procter and Gamble Co	3.43%
Alphabet Inc	3.24%

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

Microsoft Corp	3.08%
The Coca Cola Co	2.88%



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut baisser tout comme elle peut augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

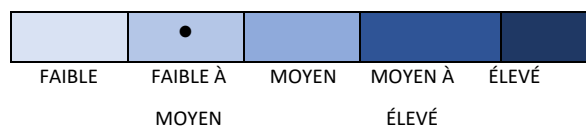
Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ils offrent généralement des rendements plus faibles et risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

TRU.X estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est de **faible à moyenne**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds. Le niveau de risque peut changer avec le temps. Un Fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section porte sur le rendement des parts de série E du Fonds depuis la date à laquelle cette série a été créée. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

RENDEMENTS ANNUELS

Ce graphique illustre le rendement des parts de série E du Fonds au cours des dernières années civiles. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts de série E du Fonds sur une période de trois mois. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

RENDEMENTS MOYENS

Cette rubrique indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts de série E. Toutefois, cette information n'est pas disponible, puisque les parts de série E du Fonds sont nouvelles.

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un panier de placements, comme le font les fonds communs de placement, mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB :

Établissement des prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

COURS DU MARCHÉ

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours acheteur et le cours vendeur.
- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts de FNB si vous voulez en acheter. La différence entre ces deux cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Calendrier

En général, le cours du marché des FNB fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À QUI S'ADRESSE CE FONDS?

Aux investisseurs qui :

- sont à la retraite, ou approchent de l'âge de la retraite et souhaitent détenir des actions, mais qui ne peuvent pas facilement remplacer les pertes;
- sont des investisseurs prudents qui recherchent une exposition aux marchés américains et canadiens;
- peuvent connaître des perspectives d'emploi ou d'affaires incertaines, des dépenses d'urgence ou une mobilité limitée en période de crise exogène;
- sont des investisseurs institutionnels, y compris les fonds à prestations déterminées, les fonds de dotations, les fondations et d'autres entités qui doivent continuer à respecter leurs obligations de capitalisation pendant les périodes difficiles.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

La rubrique qui suit présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série E du Fonds. Les frais, y compris les commissions de suivi, peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les

APERÇU DU FONDS

Portefeuille de risque exogène TRU.X, parts de série E (parts de FNB)

représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. COMMISSION DE COURTAGE

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts de série E. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant minimum d'achat.

2. FRAIS DU FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence puisqu'ils réduisent le rendement du Fonds. Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'exploitation et des frais de transactions. Les frais de gestion annuels correspondent à 0,65 % de la valeur des parts de série E. Puisque cette série est nouvelle, les frais d'exploitation et les frais de transactions ne sont pas encore disponibles.

3. COMMISSION DE SUIVI

Une commission de suivi est une commission permanente. Elle est versée tant que vous possédez des parts de série E. Elle est versée tant que vous possédez des parts de série E. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Les parts de série E ne comportent pas de commission de suivi.

4. AUTRES FRAIS

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Rémunération par honoraires	Vous pouvez acheter et détenir des parts dans un compte à services rémunérés auprès de la société de votre représentant ou par l'entremise de votre courtier exécutant. Si vous détenez vos parts dans un compte de rémunération à l'acte, il se peut que vous payiez des frais directement à la société de votre représentant ou à votre courtier exécutant.
Frais d'administration liés aux parts de série E	Vous pourriez avoir à payer des frais d'administration correspondant à au plus 2,00 % de la valeur de toute part de série E échangée ou rachetée pour compenser certains frais d'opérations. Ces frais, le cas échéant, seront déduits du produit de votre rachat ou de votre échange.
Frais de négociation liés à un échange réglé en espèces	Si vous demandez qu'un échange de parts de série E soit réglé en espèces plutôt que par un panier de titres, nous pouvons déduire de votre produit en espèces un montant servant à rembourser les frais d'opérations du Fonds engagés, ou qui devraient être engagés, pour vendre des titres en portefeuille afin de réunir des liquidités.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous aux lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec TRU.X ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du Fonds.

True Exposure Investments, Inc.
130 King Street West
Bureau 1900
Toronto (Ontario) M5X 1E3

Sans frais : 1 844 844-8789
Courriel : contact@truxinvestments.com
www.truxinvestments.com

Pour en apprendre plus sur les placements dans les fonds communs de placement, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, qui est disponible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilières.ca.